

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 16 avril 2010
(convocation du 6 avril 2010)**

Aujourd'hui Vendredi Seize Avril Deux Mil Dix à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIRES Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SENE Malick, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à M. EGRON Jean-François
M. FLORIAN Nicolas à M. DUPRAT Christophe
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LABISTE Bernard à cpter de 10 h 00
M. PIERRE Maurice à M. HERITIE Michel jusqu'à 10 h 20
M. PUJOL Patrick à M. POIGNONEC Michel
M. TURON Jean-Pierre à M. TOUZEAU Jean
M. AMBRY Alain à M. PEREZ Jean-Michel jusqu'à 09 h 55
M. ANZIANI Alain à M. CHARRIER Alain
M. BAUDRY Claude à Mme EWANS Marie-Christine

Mme CAZALET Anne-Marie à M. CAZENAVE Charles jusqu'à 11 h 00
Mlle COUTANCEAU Emilie à Mme BOST Christine
Mme DELTIMPLE Nathalie à M. DUBOS Gérard jusqu'à 09 h 55
M. DUCASSOU Dominique à Mme TOUTON Elisabeth
M. GUICHEBAROU Jean-Claude à M. JOUBERT Jacques
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime à cpter de 10 h 00
M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck
M. RAYNAUD Jacques à M. RESPAUD Jacques
M. REIFFERS Josy à Mme COLLET Brigitte
M. ROUYEYRE Matthieu à Mme DIEZ Martine

LA SEANCE EST OUVERTE

**BLANQUEFORT - Quartier de la Gare - Instauration d'un périmètre de prise en considération au titre de l'article L.111-10 du Code de l'Urbanisme -
Approbation - Autorisation -**

Madame BOST présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Les tissus situés autour de la gare de BLANQUEFORT sont très hétérogènes et constitués :

- à l'est d'un secteur pavillonnaire peu dense
- au nord-est, d'équipements publics et du parc de FONGRAVEY
- à l'ouest, du parc d'activités ECOPARC

Plusieurs évolutions récentes ont engendré une augmentation de la pression qui s'exerce sur ce quartier de la gare :

- la mise en service par le Conseil Régional, d'une desserte cadencée des Trains Express Régionaux (TER) entre Ravesies et Blanquefort,
- la décision, prise en 2007 par la CUB, de lancer l'étude de faisabilité d'un tram-train du Médoc qui devra connecter la gare au réseau tramway de la Communauté Urbaine de Bordeaux,
- le nouvel essor de la zone d'activités devenue ECOPARC, avec la reprise de FORD par FAI et l'accueil de nouvelles entreprises innovantes.

Face à cette nouvelle donne, la Ville de BLANQUEFORT souhaite densifier et mieux structurer les tissus situés dans un proche rayon, autour de sa gare, avec une volonté d'introduire plus de mixité sociale et fonctionnelle.

Dans cette optique, la Communauté Urbaine de Bordeaux a confié à l'A'urba une première réflexion prospective qui fait ressortir quelques orientations prioritaires :

- la nécessité de rayonner sur un cercle proche, de 500 m, autour de la gare, mais aussi, plus large, de 800 m, qui permettra de traiter :
 - la greffe du quartier gare au projet du centre ville,
 - l'évolution des tissus, vers l'ouest, en transition avec ECOPARC

L'étude met en évidence le potentiel de densification en logements de l'îlot situé face à la gare, mais aussi des îlots situés au sud du parc de FONGRAVEY en lien avec le secteur de LA RENNEY et les projets du centre :

- à l'angle de l'avenue du 11 Novembre, l'îlot Maurian qui s'avère très stratégique, à l'articulation entre l'îlot gare et plusieurs établissements d'enseignement. (Lycée Jean Monnet, Lycée Dillon, CESI ...). Celui-ci aurait vocation à accueillir du logement et du commerce. Par ailleurs, cet îlot recèle de réelles qualités paysagères,
- enfin, à l'est de la voie ferrée, les terrains encore peu denses d'ECOPARC qui sont en pleine mutation. Le projet serait, à l'articulation avec le secteur des grandes entreprises, d'assurer une transition avec la gare, en introduisant des services aux entreprises, du logement et du stationnement dédié au tram-train (parc relais).

Au regard de l'importance des enjeux, il est proposé d'instaurer un périmètre de prise en considération selon l'article L. 111-10 du Code de l'Urbanisme, conformément au plan annexé.

Ce périmètre permettra au Maire de surseoir à statuer sur les demandes d'autorisation concernant des travaux, constructions ou installations susceptibles de rendre plus onéreuse la réalisation d'une éventuelle opération d'aménagement ou d'un projet d'ensemble.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU les articles L.111-10 et R.123-13 du Code de l'Urbanisme,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT la nécessité de définir un périmètre de prise en considération permettant de surseoir à statuer sur les demandes d'autorisation concernant des travaux, constructions ou installations susceptibles de rendre plus onéreuse la réalisation du projet,

DECIDE :

ARTICLE 1 : d'approuver la création d'un périmètre de prise en considération sur le secteur « BLANQUEFORT – quartier de la Gare » figurant sur le plan annexé,

ARTICLE 2 : d'autoriser le Président à engager les procédures de publicité du présent acte et de mise à jour du Plan Local d'Urbanisme, conformément aux articles L. 111-10 et R.123-13 du Code de l'Urbanisme.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 16 avril 2010,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

M. CHRISTINE BOST

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
26 AVRIL 2010**

PUBLIÉ LE : 26 AVRIL 2010